

Atelier 8

Cet atelier a pour objectif de tracer les contours d'une réflexion associant historiens et juristes, médecins et politiques sur le thème de l'histoire du droit et de l'histoire de la médecine dans le cas de la vaccination.

L'histoire de la médecine montre, que les innovations en matière de santé ne s'imposent jamais d'un coup et de façon absolument irréversible. La vaccination imposée aux nourrissons, aux enfants puis aux adultes, illustre bien cette problématique et l'histoire longue de la prévention démontre que les historiens et les juristes peuvent apporter leur contribution à la réflexion. Des débats, souvent orientés du point de vue idéologique, resurgissent de façon périodique en opposant la liberté individuelle aux grands programmes publics, réglementations à l'appui.

Malgré la disparition ou l'extinction de nombreuses maladies infectieuses, de nouvelles formes de résistance sont apparues. Elles émanent parfois des patients, parfois des praticiens, parfois d'acteurs des réseaux sociaux qui prétendent informer la population et prévenir des risques éventuels pour la santé publique.

Le droit à la santé peut-il se transformer en devoir lorsque les risques de contagion imposent une forme de contrainte sanitaire plus ou moins autoritaire ? L'histoire des résistances face aux innovations pharmaceutiques ne révèle-t-elle pas, de façon éclairante, la complexité, sinon l'ambiguïté, du dialogue entre les malades, le grand public et les experts, donc également les politiques ? Ces questionnements seront évoqués par les orateurs invités et seront débattues avec l'auditoire.